



INTERPOL

RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR



R A P P O R T   A N N U E L   2 0 1 2

Afghanistan - Afrique du Sud - Albanie - Algérie - Allemagne - Andorre - Angola - Antigua-et-Barbuda - Arabie saoudite - Argentine  
Arménie - Aruba - Australie - Autriche - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Barbade - Bélarus - Belgique - Belize - Bénin  
Bhoutan - Bolivie - Bosnie-Herzégovine - Botswana - Brésil - Brunei - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun - Canada  
Cap-Vert - République centrafricaine - Chili - Chine - Chypre - Colombie - Comores - Congo - Corée - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Croatie  
Cuba Curaçao - Danemark - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Égypte - El Salvador - Émirats arabes unis - Équateur - Érythrée  
Espagne - Estonie - États-Unis d'Amérique - Éthiopie - Ex-République yougoslave de Macédoine - Fidji - Finlande - France - Gabon - Gambie  
Géorgie - Ghana - Grèce - Grenade - Guatemala - Guinée - Guinée-Bissau - Guinée équatoriale - Guyana - Haïti - Honduras - Hongrie - Inde  
Indonésie - Iran - Iraq - Irlande - Islande - Israël - Italie - Jamaïque - Japon - Jordanie - Kazakhstan - Kenya - Kirghizistan - Koweït - Laos

## 1 9 0 P A Y S M E M B R E S

Lesotho - Lettonie - Liban - Libéria - Libye - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Madagascar - Malaisie - Malawi - Maldives - Mali - Malte  
Maroc - Marshall (îles) - Maurice - Mauritanie - Mexique - Moldova - Monaco - Mongolie - Monténégro - Mozambique - Myanmar - Namibie  
Nauru - Népal - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle-Zélande - Oman - Ouganda - Ouzbékistan - Pakistan - Panama - Papouasie-  
Nouvelle-Guinée - Paraguay - Pays-Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal - Qatar - République démocratique du Congo - Roumanie  
Royaume-Uni - Russie - Rwanda - Sainte-Lucie - Saint-Kitts-et-Nevis - Saint-Marin - Saint-Vincent-et-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal - Serbie - Seychelles - Sierra Leone - Singapour - Sint Maarten - Slovaquie - Slovénie - Somalie - Soudan du sud - Soudan - Sri Lanka  
Suriname - Swaziland - Suède - Suisse - Syrie - Tadjikistan - Tanzanie - Tchad - République tchèque - Thaïlande - Timor-Leste - Togo - Tonga  
Trinité-et-Tobago - Tunisie - Turkménistan - Turquie - Ukraine - Uruguay - Vatican (État de la Cité du) - Venezuela - Viet Nam - Yémen - Zambie - Zimbabwe

# Table des matières

Avant-propos du Secrétaire Général 5

UN	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ
<b>Direction</b> 6	<b>Gestion des données criminelles</b> 16	<b>Services de police</b> 22	<b>Renforcement des capacités</b> 38	<b>Finances</b> 46
Une Organisation tournée vers l'avenir 7	Innovations en matière de technologies 17	Opérations 23	Conférences internationales 39	État de la situation financière 48
Le Comité exécutif 8	Relier davantage de polices 19	Notices et diffusions mondiales 32	Partenariats internationaux 40	
L'Assemblée générale 10	Bases de données 20	Centre de commandement et de coordination 34	Innovations en matière de formation 42	
Priorités stratégiques 12		Une action fondée sur le renseignement 36	Bonnes pratiques 45	
Les Bureaux centraux nationaux 14				
Traiter les informations sensibles 15				



General Assembly  
générale d'INTERPOL  
al de INTERPOL

INTERPOL  
ROMA 2012  
81st GENERAL ASSEMBLY



« En prenant le parti de l'évolution, INTERPOL s'adapte aux menaces contemporaines et parvient à relever les défis qu'elles représentent grâce à des solutions innovantes et efficaces. »

Ronald K. Noble  
Secrétaire Général

# Avant-propos du Secrétaire Général

Chacun de nos actes – en tant qu’individus et en tant qu’Organisation – contribue à écrire l’histoire unique qui nous définira aux yeux des générations à venir.

Le présent rapport annuel raconte l’histoire d’INTERPOL : qui nous sommes aujourd’hui, les succès que nous avons obtenus au cours de l’année écoulée et les programmes innovants qui façonneront l’INTERPOL de demain.

Un milliard : voilà le nombre stupéfiant de recherches effectuées en 2012 dans nos bases de données par les polices du monde entier – un événement important qui illustre l’ampleur actuelle du soutien et de l’assistance offerts par INTERPOL à ses 190 pays membres. Et il ne s’agit là que d’un exemple parmi tant d’autres de la façon dont INTERPOL évolue en permanence pour conserver une longueur d’avance sur des malfaiteurs qui se jouent des frontières – qu’elles soient physiques ou virtuelles.

En parallèle, il convient de féliciter nos pays membres pour leur fructueuse participation aux opérations coordonnées par INTERPOL. L’Opération Infra-Red a vu quelque 60 pays unir leurs efforts pour arrêter ou localiser 120 malfaiteurs en fuite. En outre, des centaines de tonnes de drogues illicites ont été saisies dans le monde entier, des enfants victimes de travail forcé – dont certains n’avaient parfois que six ans – ont été secourus en Afrique, et plusieurs centaines de millions d’euros de produits de contrefaçon potentiellement dangereux ont été retirés du marché sur tous les continents.

Nous avons par ailleurs continué d’établir des partenariats plus solides et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Le lancement d’un programme novateur de lutte contre le trafic de marchandises illicites et la contrefaçon à l’échelle mondiale a donné lieu à une association entre INTERPOL et des partenaires du secteur privé afin de gagner cette bataille.

Aider à assurer la sécurité dans des environnements fragiles demeure l’un de nos objectifs prioritaires : deux nouveaux programmes mis au point en collaboration avec des donateurs externes permettront de renforcer la capacité de la police libyenne à ramener la stabilité dans le pays et de donner aux polices d’Afrique de l’Ouest un accès direct aux bases de données criminelles nationales et régionales ainsi qu’au réseau de communication d’INTERPOL.

L’esprit toujours tourné vers l’avenir, la construction de notre Complexe mondial INTERPOL pour l’innovation (CMII) à Singapour continue à progresser. La vision d’un CMII jouant un rôle majeur dans la lutte contre la cybercriminalité au niveau mondial devient peu à peu réalité grâce à l’établissement d’importants partenariats avec des sociétés privées leaders dans le domaine de la sécurité de l’information.

Une centaine de ministres étaient présents à Rome pour une réunion à haut niveau sur la violence criminelle contemporaine suivie d’une session de l’Assemblée générale rassemblant un nombre record de participants qui ont passé le flambeau à un nouveau Président.

Rien de tout cela n’aurait été possible sans l’indéfectible soutien de notre Président, du Comité exécutif, des Bureaux centraux nationaux, des Bureaux régionaux et de nos partenaires nationaux et internationaux. Leur soutien et leurs conseils avisés nous ont aidés à obtenir des résultats sans précédent.

Au vu des événements qui ont marqué l’année écoulée, je suis convaincu qu’INTERPOL devient plus fort – et que le monde devient plus sûr – chaque jour qui passe.



**Ronald K. Noble**  
Secrétaire Général

# CHAPITRE UN

## Direction

Les programmes visionnaires et les vastes projets d'INTERPOL reflètent l'évolution de l'action policière internationale au 21<sup>ème</sup> siècle. Guidé par ses priorités axées sur l'avenir et conforté par la solidité de ses instances dirigeantes et le soutien de ses pays membres, INTERPOL continue de concrétiser sa vision, qui est de « Relier les polices pour un monde plus sûr ».



# Une Organisation tournée vers l'avenir

## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MARCHANDISES ILLICITES ET LA CONTREFAÇON

Des liens ont été clairement établis entre le trafic de marchandises illicites, la criminalité organisée transnationale et, de plus en plus, le terrorisme. Selon certaines estimations, ce trafic génère chaque année plus de 2 000 milliards de dollars US.

En 2012, INTERPOL a lancé une nouvelle initiative visant à identifier et à démanteler les réseaux organisés à l'origine de cette menace criminelle grandissante. Le Programme INTERPOL de lutte contre le trafic de marchandises illicites recueille des renseignements, élabore des rapports d'analyse stratégique, œuvre au renforcement des capacités et mène des opérations conjointes ciblant les organisations criminelles se livrant au trafic de produits illicites et de contrefaçons.

Les sociétés privées doivent jouer un rôle majeur pour s'assurer que leurs produits ne sont pas contrefaits et ne font pas l'objet d'un commerce illicite. À cet égard, Phillip Morris International s'est engagé à verser 15 millions d'euros à INTERPOL sur trois ans pour soutenir et renforcer cette initiative.

## RENFORCER LA SÉCURITÉ EN LIBYE

En 2012, INTERPOL a lancé le Projet RELINC (*Rebuilding Libya's Investigative Capability* - Reconstruire la capacité d'enquête de la Libye), une initiative financée par l'Union européenne qui vise à aider les autorités libyennes à se doter de moyens pérennes pour pouvoir mettre au jour les menaces pesant sur la sécurité et enquêter sur les activités criminelles et terroristes. Suite à la révolution de 2011, ce projet a pour objectif d'aider les services chargés de l'application de la loi libyens à faire face aux actes criminels transnationaux tels que les trafics d'armes, de drogue et d'êtres humains, qui génèrent de la violence et risquent de déstabiliser le pays et la région.

## COMPLEXE MONDIAL INTERPOL POUR L'INNOVATION

Le travail se poursuit en vue de l'ouverture en 2014 du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) à Singapour – un complexe ultramoderne de recherche et développement qui renforcera la présence mondiale de l'Organisation ainsi que ses activités dans les domaines toujours plus importants que sont la lutte contre la cybercriminalité, l'appui opérationnel et le renforcement des capacités.

Un Bureau d'aide à la transition a ouvert ses portes à Singapour afin de préparer et de faciliter l'ouverture du CMII en accompagnant le transfert de personnel et en assurant la logistique nécessaire à la mise en service opérationnelle du CMII lorsque le bâtiment sera achevé. Le recrutement pour les postes à pourvoir au CMII a débuté en 2012 et vise à inciter des spécialistes des services chargés de l'application de la loi, du secteur privé et des établissements universitaires du monde entier à prendre part à cette entreprise exaltante.

L'une des pierres angulaires du CMII sera le Centre INTERPOL de lutte contre la criminalité numérique (CICN), un pôle technologique à la pointe du progrès conçu pour fournir un soutien opérationnel et mener des recherches dans les domaines de la sécurité numérique et de la cybersécurité.

## DIVERSITÉ DU PERSONNEL

À la fin de l'année 2012, 703 personnes de 98 nationalités différentes étaient employées au Secrétariat général et dans les Bureaux régionaux. Les femmes représentaient 42 % de l'effectif. En 2012, on a recensé 101 arrivées et 71 départs. De nouvelles nationalités ont fait leur apparition dans la liste du personnel, avec des représentants de la Nouvelle-Zélande et de la Malaisie.

# Le Comité exécutif

Élu par l'Assemblée générale, le Comité exécutif est composé de 13 membres et dirigé par le Président de l'Organisation. Il donne des conseils et des orientations à l'Organisation, et surveille la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée générale.

*En 2012, INTERPOL a nommé pour la première fois une femme Présidente, reflétant ainsi la diversité de l'Organisation. Mme Mireille Ballestrazzi (France), élue au poste de Présidente, exercera ce mandat durant quatre ans.*



## EN 2012, LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ONT NOTAMMENT DÉBATTU DES SUJETS SUIVANTS :

- les nouvelles possibilités de financement auprès de partenaires extérieurs ;
- le budget 2013 ;
- l'état d'avancement du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation ;
- le développement des bases de données criminelles d'INTERPOL ;
- l'état d'avancement de certains projets importants tels que l'initiative relative au Document de voyage INTERPOL, la création d'un système électronique de demande d'extradition et le développement des services de protection des données.



Pieter Jaap AALBERSBERG  
(Pays-Bas)  
Délégué pour l'Europe

Abdelkader Kara BOUHADBA  
(Algérie)  
Délégué pour l'Afrique

Filippo DISPENZA  
(Italie)  
Délégué pour l'Europe

Adamu Abubakar MOHAMMED  
(Nigéria)  
Vice-président pour l'Afrique

Marcos VASQUEZ MEZA  
(Chili)  
Délégué pour les Amériques

Bob PAULSON  
(Canada)  
Délégué pour les Amériques

Emmanuel GASANA  
(Rwanda)  
Délégué pour l'Afrique



Nobuyuki KAWAI  
(Japon)  
Vice-président pour l'Asie

Alan D. BERSIN  
(États-Unis)  
Vice-président pour les Amériques

Ronald K. NOBLE  
(États-Unis)  
Secrétaire Général

Mireille BALLESTRAZZI  
(France)  
Présidente

Sanna PALO  
(Finlande)  
Déléguée pour l'Europe

KIM Jong Yang  
(Corée)  
Délégué pour l'Asie

Saoud Abdallah AL-MAHMOUD  
(Qatar)  
Délégué pour l'Asie

# L'Assemblée générale

La 81<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, qui s'est tenue à Rome (Italie), a vu la participation de plus de 1 000 délégués de quelque 170 pays membres, soit le plus grand nombre de participants jamais enregistré pour cet événement. Les décisions et les débats les plus importants ont notamment porté sur les sujets suivants :

- la mise en œuvre de la charte de sécurité encadrant l'utilisation du Document de voyage INTERPOL ;
- l'adoption du nouveau Programme INTERPOL de lutte contre le trafic de marchandises illicites et la contrefaçon ;
- la mise en place d'un réseau de points de contact pour l'échange de données et de connaissances dans le domaine de la cybercriminalité ;
- la signature d'accords de coopération avec d'autres organisations dans les domaines de la cybersécurité, des armes à feu, de la piraterie maritime, des documents de voyage et de la collaboration policière régionale.

Les délégués et les représentants d'INTERPOL ont également été reçus en audience par le Pape Benoît XVI, qui a qualifié INTERPOL de « bastion de la sécurité internationale » et déclaré que chacun détient « une responsabilité particulière dans la construction de la justice et de la paix futures ».

## Fixer le cap

L'instance suprême d'INTERPOL est composée de délégués représentant tous les pays membres. Elle se réunit une fois par an pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances et aux activités de l'Organisation.





## Réunion ministérielle

La 81<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale a débuté par une réunion ministérielle à haut niveau sur le thème de « la police face aux défis de la violence criminelle contemporaine », au cours de laquelle une centaine de ministres du monde entier se sont penchés sur un certain nombre de questions ayant trait à la sécurité internationale. Dans une déclaration commune, les ministres ont reconnu la nécessité de définir des stratégies pour réagir efficacement à l'évolution de la violence criminelle par un meilleur partage des renseignements et une utilisation accrue des outils et des services policiers internationaux, notamment ceux offerts par INTERPOL.

# Priorités stratégiques

Les activités d'INTERPOL se poursuivent conformément aux quatre priorités stratégiques et aux deux priorités institutionnelles de l'Organisation. Les exemples ci-après montrent comment chaque priorité améliore le travail des policiers au quotidien.

## 1- RÉSEAU MONDIAL DE COMMUNICATION SÉCURISÉE

### ÉCHANGER DES INFORMATIONS SUR LA PIRATERIE MARITIME

Un accord a été conclu entre INTERPOL et l'OTAN en vue d'intensifier les échanges d'informations sur les actes de piraterie maritime. Les données relatives à la piraterie recueillies par les forces navales de l'OTAN qui opèrent au large de la Corne de l'Afrique seront transmises aux B.C.N. INTERPOL concernés. En mettant ces informations directement à la disposition des services nationaux chargés de l'application de la loi, cette initiative vise à faciliter les enquêtes sur les pirates présumés et les poursuites engagées à leur rencontre, ainsi que l'identification des réseaux criminels auxquels ils sont associés.

## 2- SOUTIEN 24 H/24 ET 7 JOURS SUR 7 AUX SERVICES DE POLICE ET D'APPLICATION DE LA LOI

### SAISIE D'IVOIRE

En juin, les autorités ont saisi 35 défenses d'éléphants pesant quelque 420 kg à l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda. Elles estimaient que les défenses saisies étaient liées à une importante affaire de braconnage dans le parc national de Garamba, en République démocratique du Congo. Suite à la demande de la direction du parc, qui souhaitait que les défenses saisies soient analysées afin de déterminer si elles appartenaient aux animaux braconnés, INTERPOL a déployé une Cellule de crise (IRT) en Ouganda afin de recueillir de l'ADN sur les défenses. Les prélèvements ont été envoyés à un laboratoire spécialisé aux États-Unis pour analyse.

## 3- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### LE SOUTIEN DU CANADA

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international canadien a versé plus de six millions d'euros afin de soutenir le travail d'INTERPOL, dans les domaines de criminalité prioritaires tels que le terrorisme, la criminalité organisée et la traite d'êtres humains. Plus de 600 professionnels de l'application de la loi et de services partenaires ont bénéficié des programmes de renforcement des capacités et une centaine de projets visant à élargir l'accès aux outils et aux services d'INTERPOL via le système I-24/7 ont été lancés.



---

#### **4- DÉTECTION DES INFRACTIONS ET IDENTIFICATION DE LEURS AUTEURS**

##### **DÉVELOPPEMENT DE LA BASE TDAWN**

La base TDAWN (base de données sur les documents de voyage associés aux notices) permet à la police aux frontières de comparer les informations contenues dans un passeport à celles contenues dans les notices d'INTERPOL, afin de s'assurer que le titulaire du document en question ne fait pas l'objet d'une notice. En 2012, les données des notices vertes et bleues ont été ajoutées à celles des notices rouges, jaunes et des notices spéciales INTERPOL-Conseil de sécurité de l'ONU déjà enregistrées dans le système.

---

#### **5- CONTINUITÉ ET PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ**

##### **RÉOUVERTURE DU BUREAU RÉGIONAL D'INTERPOL EN CÔTE D'IVOIRE**

Le Bureau régional d'INTERPOL à Abidjan (Côte d'Ivoire) offre un soutien et une assistance ciblés aux pays membres d'Afrique de l'Ouest. Les activités au Bureau régional ont été temporairement suspendues en 2011 suite à la contestation du résultat de l'élection présidentielle, qui a provoqué une vague de violence dans tout le pays. En raison de dégâts subis pendant les troubles, le Bureau régional a été déplacé vers un nouveau site à Abidjan. Le nouveau bâtiment a rouvert ses portes en juillet 2012.

---

#### **6- FONDEMENTS JURIDIQUES**

##### **RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT D'INFORMATIONS**

L'échange d'informations entre pays membres par le canal d'INTERPOL est essentiel pour lutter contre la criminalité internationale. Mais il est également essentiel d'avoir des garanties juridiques fortes pour assurer la qualité et la sécurité de ces informations. En 2012, l'Organisation a procédé à une révision de grande ampleur du cadre juridique régissant le fonctionnement de son système d'information policière : le Règlement d'INTERPOL sur le traitement des données. Ces mises à jour permettent d'accroître la rapidité, la qualité et l'efficacité de l'échange d'informations tout en respectant les droits de l'individu.

---

# Les Bureaux centraux nationaux

Chacun des 190 pays membres d'INTERPOL dispose d'un Bureau central national (B.C.N.) composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi. Les B.C.N. constituent l'interface entre les forces de police nationales et le réseau mondial INTERPOL, en facilitant la coopération entre pays membres lors des enquêtes transfrontalières.

## LA CONFÉRENCE DES CHEFS DES B.C.N.

Quelque 270 délégués de 148 pays se sont réunis à Lyon pour la huitième conférence annuelle des hauts responsables de police. Les débats ont principalement porté sur les moyens de collaborer plus efficacement face à l'évolution des tendances en matière de criminalité, et notamment de cybercriminalité. Parmi les questions clés examinées figuraient la piraterie maritime, le déploiement des équipes de soutien spécialisé d'INTERPOL, la cybercriminalité, la criminalité organisée, le trafic d'êtres humains, la criminalité pharmaceutique et la sécurité des frontières.

*21<sup>ème</sup> Conférence régionale asiatique d'INTERPOL, à Amman (Jordanie)*



## LES CONFÉRENCES RÉGIONALES

Lors de la 41<sup>ème</sup> Conférence régionale européenne, 110 hauts responsables des services chargés de l'application de la loi de près de 50 pays et de 20 organisations internationales se sont réunis à Tel-Aviv (Israël) pour débattre trois jours durant des formes de criminalité transnationale auxquelles la région doit faire face, notamment la cybercriminalité, le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic d'êtres humains et le trafic de marchandises illicites.

Conscients du rôle de l'Asie dans l'amélioration de la sécurité mondiale, 150 délégués de quelque 40 pays ont participé à la 21<sup>ème</sup> Conférence régionale asiatique d'INTERPOL, à Amman (Jordanie), pour débattre de questions liées au terrorisme, à la cybercriminalité, au trafic d'êtres humains, à la piraterie maritime, à l'intégrité dans le sport, à la criminalité pharmaceutique et aux atteintes à l'environnement.

## LES B.C.N. EN ACTION

Dans la mesure où ils représentent INTERPOL dans chaque pays membre, les B.C.N. ont été activement impliqués dans toutes nos activités et dans toutes nos opérations au cours de l'année. Les B.C.N. assurent l'interface entre les polices nationales et le réseau de bases de données d'INTERPOL, enregistrant de nouvelles informations et recherchant des correspondances sur tous types de données – depuis les profils d'ADN aux œuvres d'art volées. Ils continuent d'ouvrir l'accès aux bases de données de l'Organisation à des sites distants tels que les aéroports ou les postes-frontières, afin que les policiers de terrain puissent accéder à ces informations essentielles où qu'ils se trouvent.

Les B.C.N. ont pris part à des activités essentielles, notamment la localisation d'œuvres d'art volées d'une valeur de 100 millions d'euros, l'échange d'informations cruciales sur plus de 160 personnes soupçonnées de vols de bijoux et l'arrestation de malfaiteurs recherchés au niveau international pour vol avec violence, trafic de stupéfiants et meurtre.





## Traiter les informations sensibles

Le traitement de données personnelles telles que les noms, les empreintes digitales ou les profils d'ADN demeure une fonction essentielle de l'Organisation. Ces activités sont menées dans un cadre juridique très précis afin de protéger les droits des personnes et l'intégrité des informations échangées dans le cadre de la coopération policière internationale. La Commission de contrôle des fichiers (CCF) d'INTERPOL est un organe indépendant qui contrôle le traitement de toutes les données à caractère personnel conformément à la réglementation de l'Organisation.

# CHAPITRE DEUX

## Gestion des données criminelles

Afin de prendre en compte les mutations constantes de l'environnement policier et de répondre à l'évolution des besoins des services chargés de l'application de la loi, INTERPOL continue à mettre au point et à adopter des solutions techniques innovantes afin et ses bases de données criminelles uniques. En 2012, l'Organisation a perfectionné les outils techniques existants et en a créé d'autres afin d'élargir l'accès à ses services aux polices et à ses partenaires dans le monde entier.

# Innovations en matière de technologies

## I-CHECKIT

Des éléments de sécurité uniques peuvent être placés sur n'importe quel type de bien de consommation – produits pharmaceutiques, cigarettes, produits de luxe, produits ménagers, jouets, etc. La passerelle I-Checkit d'INTERPOL donnera des moyens d'action au public, aux détenteurs de droits ainsi qu'aux services chargés de l'application de la loi et les associera à la lutte contre le trafic de marchandises illicites en permettant à toute personne disposant d'un téléphone portable ou d'un appareil équipé d'une connexion à Internet de vérifier l'authenticité d'un produit en analysant ses éléments de sécurité afin de déterminer s'il s'agit d'une contrefaçon ou d'un produit faisant l'objet d'un commerce illicite.

Des recherches pourront être effectuées en entrant manuellement certaines informations ou en scannant un code à l'aide d'une application mobile disponible sur les plateformes Android, Apple, Microsoft et BlackBerry, lequel permettra d'obtenir rapidement des informations précises et locales, faisant ainsi de ce système une ressource mondiale pour les services chargés de l'application de la loi et – tout aussi important – un moyen de protéger le public contre des contrefaçons potentiellement mortelles telles que les faux médicaments.

## I-LINK

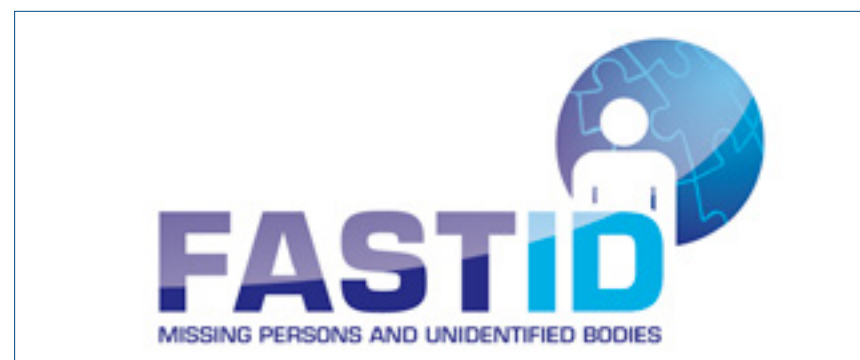
I-link, le système électronique d'échange de données d'INTERPOL, permet aux B.C.N. et aux utilisateurs autorisés d'enregistrer des données criminelles et de gérer les informations qu'ils ont transmises. L'objectif est de veiller à ce que toutes ces données soient complètes, présentées de la même façon et directement consultables par tous les pays membres, et de permettre aux enquêteurs d'opérer des rapprochements entre des affaires sans lien apparent.

En 2012, INTERPOL a mis à jour le système I-link pour permettre aux B.C.N. d'assurer la gestion complète de leurs informations. Ils peuvent ainsi enregistrer directement des informations dans les bases de données d'INTERPOL et les rendre disponibles en quelques

secondes. En outre, les utilisateurs ont désormais la possibilité de modifier leurs données, d'ajouter de nouvelles informations, d'annuler leurs recherches et de mettre à jour leurs données lorsque des éléments nouveaux sont apportés par l'enquête. Des commandes automatiques – telles que des champs obligatoires – ont été intégrées dans les formulaires de demande de publication de notice pour préserver l'uniformité et la qualité des données.

## IDENTIFICATION DES VICTIMES DE CATASTROPHES AU NIVEAU INTERNATIONAL

La mise en œuvre du Projet FAST-ID (pour *FAST and efficient international disaster victim Identification*, identification rapide et efficace des victimes de catastrophes au niveau international) s'est poursuivie avec la création de la toute première base de données de police aux fins de l'identification et du rapprochement à l'échelle internationale des personnes disparues et des cadavres non identifiés. En novembre, PlassData, l'éditeur du logiciel, a installé une première version du système au Secrétariat général d'INTERPOL, à Lyon. Une fois l'intégration avec les autres systèmes d'INTERPOL pleinement effective, les pays participant à la phase pilote ont commencé à tester la plateforme.







## Élargissement de l'accès aux outils d'INTERPOL en Asie

Un projet de trois ans consacré à la gestion des migrations et des frontières, financé par l'Union européenne et bénéficiant du soutien de l'ANASE, a pris fin en 2012 avec la possibilité pour les policiers de première ligne du Cambodge et du Viet Nam d'accéder aux outils et services d'INTERPOL. Dans chaque pays, huit sites clés – parmi lesquels des aéroports internationaux et des postes de police régionaux – ont été reliés à I-24/7, permettant aux policiers d'accéder instantanément aux bases de données d'INTERPOL et d'y effectuer des recherches en temps réel.

# Relier davantage de polices

## I-24/7

I-24/7 est le système mondial de communication sécurisée d'INTERPOL. Il relie entre eux les fonctionnaires chargés de l'application de la loi de nos 190 pays membres, leur permettant d'échanger des informations de police essentielles avec leurs homologues aux quatre coins du globe, 24 heures sur 24, 365 jours par an. Il offre aux enquêteurs un accès direct aux bases de données criminelles d'INTERPOL, leur donnant la possibilité d'effectuer des recherches et des recoupements de façon quasi instantanée.

Pour les policiers travaillant sur le terrain, notamment dans les aéroports et aux postes-frontières, l'accès aux bases de données d'INTERPOL est rendu possible grâce à des solutions techniques baptisées MIND – pour effectuer des recherches depuis un terminal mobile – et FIND – depuis un poste fixe. Quelque 125 pays membres ont mis en place ces technologies de connexion à distance pour effectuer des vérifications dans les bases de données d'INTERPOL depuis des sites distants.

# 17,5 millions

Nombre de messages échangés via I-24/7 en 2012

## PROGRAMME WAPIS

Lancé en 2012, le Programme WAPIS (Système d'information policière des pays d'Afrique de l'Ouest) vise à faciliter le recueil, la centralisation, la gestion, la mise en commun et l'analyse des informations de police entre les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie grâce à la mise en place d'un système d'information régional. En novembre, un premier atelier a été organisé dans le cadre de ce programme financé par l'Union européenne en vue de recenser les données de polices existantes dans les cinq pays pilotes ainsi que les flux d'informations entre ces pays afin d'évaluer leurs besoins.

## ACCORD AVEC LE CARICC

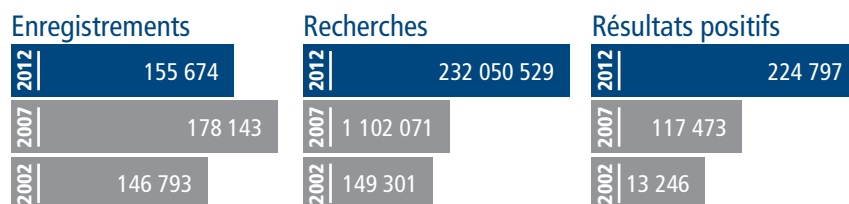
INTERPOL a conclu avec le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale pour la lutte contre les stupéfiants, les psychotropes et leurs précurseurs (CARICC) un accord qui permettra de renforcer la coopération dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants. En vertu de cet accord, le CARICC bénéficiera d'un accès direct au système d'information policière et aux bases de données d'INTERPOL. Les deux organisations pourront ainsi échanger des informations sur les trafiquants de drogue et les membres d'organisations terroristes, et mettre au jour les fonds provenant du trafic de stupéfiants utilisés pour financer des activités terroristes.

# Bases de données

Les pays membres d'INTERPOL ont effectué plus d'un milliard de recherches dans les bases de données criminelles de l'Organisation, soit deux fois plus qu'il y a seulement deux ans.

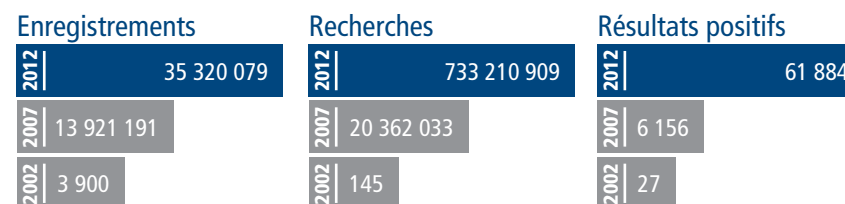
## DONNÉES NOMINATIVES

Cette base de données contenait des enregistrements sur des personnes recherchées, des malfaiteurs connus et des personnes disparues. Les pays membres d'INTERPOL et d'autres utilisateurs autorisés ont consulté cette base de données sept fois par seconde en 2012.



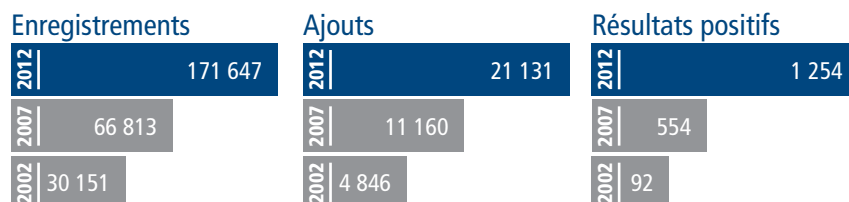
## DOCUMENTS DE VOYAGE VOLÉS ET PERDUS

C'est la base de données d'INTERPOL la plus utilisée en 2012, avec plus de 730 millions de recherches effectuées, soit 23 par seconde en moyenne.



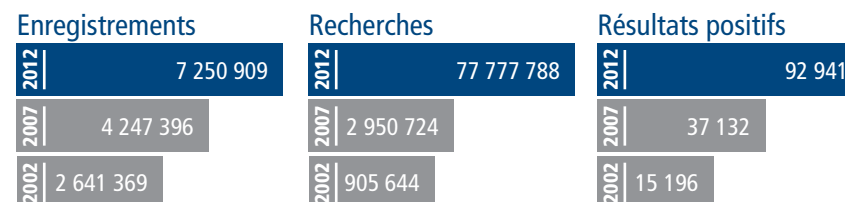
## EMPREINTES DIGITALES

Cette base de données contenait des images communiquées par 172 pays à des fins de comparaison d'empreintes digitales et d'identification. Le nombre d'enregistrements dans cette base de données a plus que doublé au cours des quatre dernières années.



## VÉHICULES VOLÉS

Cette base de données contenait des informations sur des véhicules déclarés volés communiquées par environ 130 pays. Elle a été interrogée plus de 77 millions de fois en 2012, pour une moyenne de 11 résultats positifs par heure.





## PROFILS D'ADN

En mars 2012, le nombre de nouveaux enregistrements dans la base de données génétiques d'INTERPOL représentait la moitié de ceux ajoutés dans toute l'année 2011. Globalement, le nombre de résultats positifs a augmenté de 62 % sur l'année. En 2012, plusieurs pays ont enregistré pour la première fois des profils d'ADN dans la base de données : le Chili, le Costa Rica, la République de Corée et les Maldives, ainsi que le sous-bureau du B.C.N du Royaume-Uni aux Îles Caïmanes.

Enregistrements		Recherches		Résultats positifs	
2012	136 115	2012	19 362	2012	84
2007	70 298	2007	8 430	2007	39
2004	13 944	2004	7 894	2004	3

## ŒUVRES D'ART

Financement du projet Psyche - Afin d'améliorer le contenu de la base de données sur les œuvres d'art volées et d'en faciliter la consultation, INTERPOL et l'Italie ont lancé le projet Psyche (pour *Protection System for Cultural Heritage*) en 2012. Financé par la Commission européenne, le projet Psyche vise à mettre en place un système de messages structurés pour la transmission directe des données, à mettre au point un service permettant de transférer directement le contenu des bases de données nationales existantes sur les œuvres d'art et à intégrer un système de comparaison d'images.

Enregistrements		Recherches	
2012	40 814	2012	43 579
2007	31 546	2007	4 927
2002	20 492	2002	422

## IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS

Au terme de l'année 2012, quelque 2 891 victimes de près de 50 pays membres ont été identifiées par des enquêteurs à l'aide de la Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE), qui contient en outre des données en rapport avec de nombreuses affaires non élucidées d'abus pédosexuels.

En septembre, INTERPOL a mis en ligne la deuxième version de cette base de données après trois années de développement financé par la Commission européenne. Actuellement consultable par les enquêteurs de quelque 36 pays, la nouvelle base de données offre des fonctionnalités à la pointe de la technologie. Un nouveau travail de développement visant à améliorer la base de données aura lieu en 2013, afin notamment d'ajouter des fonctionnalités d'analyse vidéo.

## ARMES À FEU

Mis en ligne le 31 décembre, le Système INTERPOL de gestion des données sur les armes illicites et du traçage des armes (iARMS) est la première banque de données mondiale sur les armes à feu volées, perdues ou faisant l'objet d'un trafic. Les utilisateurs peuvent signaler la perte ou le vol d'une arme à feu, rechercher une arme dans la base de données, envoyer des demandes internationales de traçage d'arme à feu, répondre aux demandes d'autres utilisateurs, assurer le suivi de leurs propres demandes et générer des rapports statistiques sur les données nationales. Ce système a été financé par l'Union européenne.

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (*INTERPOL Ballistic Information Network - IBIN*) est une plateforme mondiale d'échange et de comparaison de données balistiques contenant près de 150 000 enregistrements de balles et de douilles.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRORISME CBRNE

Anciennement connue sous le nom de Projet Geiger, la base de données d'INTERPOL sur le trafic illicite de matières nucléaires et radiologiques est désormais gérée à partir des informations contenues dans le Rapport de renseignement consolidé sur le terrorisme CBRNE, une publication mensuelle inaugurée en 2012 et préparée par des analystes du renseignement. Cette base de données contient actuellement 2 983 enregistrements transmis par l'Agence internationale de l'énergie atomique et des services chargés de l'application de la loi, ou recueillis auprès de sources publiques. Le rapport de renseignement présente en outre des informations sur de récentes affaires de terrorisme CBRNE, des statistiques mondiales sur les attentats à l'explosif ainsi que des analyses sur les nouvelles menaces.

# CHAPITRE TROIS

## Services de police

Afin de conserver une longueur d'avance sur des malfaiteurs qui tirent parti de la porosité des frontières – tant physiques que virtuelles – et de la facilité avec laquelle il est possible de se déplacer d'un pays à l'autre, les policiers doivent pouvoir accéder instantanément aux informations de police partout dans le monde. Toute l'année, INTERPOL a apporté son soutien aux services chargés de l'application de la loi du monde entier grâce à sa gamme d'outils et de services opérationnels.

# Opérations

En coopération avec les polices de ses pays membres, INTERPOL a mené quelque 44 opérations en 2012. Plusieurs d'entre elles ont été coordonnées en collaboration avec des organisations nationales et régionales partenaires.

## CRIMINALITÉ CONTRE L'ENFANCE

**Laminar** Opération mondiale - En coordination avec les autorités des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande

## CYBERCRIMINALITÉ

**Unmask** Argentine, Chili, Colombie, Espagne

## TRAFIC DE STUPÉFIANTS

**Atakora** Bénin, Ghana, Togo - En coordination avec la CEDEAO

**Icebreaker** 11 pays de la région Amériques

**Sky Net** Opération mondiale – Dirigée par l'OMD

**Westerlies** Opération mondiale – Dirigée par l'OMD et les douanes japonaises

## ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

**Libra** Indonésie, Laos, Malaisie, Thaïlande, Viet Nam

**Prey I** Bhoutan, Chine, Inde, Népal

**Prey II** Bangladesh, Laos, Myanmar, Thaïlande, Viet Nam

**Prey III** Indonésie, Malaisie

**Worthy** 14 pays africains

## MALFAITEURS EN FUITE

**Infra-Red** Opération mondiale

**Infra-SEA** Opération mondiale

## CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Bicentenario** Amérique centrale – Coordonnée par le BR de San Salvador

**Bijoux** France – Dirigée par la Police française et avec le soutien d'Europol

**Emperador** Espagne

**SOGA IV** Chine, Indonésie, Malaisie, Singapour, Viet Nam

**TRAFIC DE MIGRANTS**

<b>STOP</b>	Algérie – Aéroport international d'Alger
<b>STOP</b>	Philippines – Aéroport international de Manille

**CRIMINALITÉ PHARMACEUTIQUE**

<b>Cobra</b>	Cameroun
<b>Pangea V</b>	Opération mondiale

**VÉHICULES VOLÉS**

<b>(Pas de nom)</b>	Belgique
<b>Blindaja</b>	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay – Coordonnée par le BR de Buenos Aires
<b>Charak</b>	Tchad - Coordonnée par le BR de Yaoundé
<b>Condor</b>	Colombie, Équateur, Pérou
<b>Cycar</b>	20 pays de l'UE - En coordination avec Europol
<b>Dacia</b>	Roumanie
<b>Frontier</b>	Amérique centrale – Coordonnée par le BR de San Salvador
<b>Namahashe</b>	Phase I : Afrique du Sud Phase II : Swaziland Coordonnée par le BR de Harare et la SARPCCO
<b>Okavambo</b>	Afrique australe – Coordonnée par le BR de Harare

**TRAITE D'ÊTRES HUMAINS, TRAFIC DE STUPÉFIANTS, CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES**

<b>Hope</b>	Burundi, Rwanda, Tanzanie – Coordonnée par le BR de Nairobi
-------------	---

**TRAITE D'ÊTRES HUMAINS, VÉHICULES VOLÉS, TRAFIC DE STUPÉFIANTS, ARMES À FEU**

<b>Nakonde</b>	Malawi, Maurice, Tanzanie, Zimbabwe – Coordonnée par le BR de Harare
----------------	--

**TRAITE D'ÊTRES HUMAINS**

<b>Spartacus</b>	13 pays d'Amérique du Sud et européens
<b>Tuy</b>	Burkina Faso

**TRAFIC DE MARCHANDISES ILLICITES ET CONTREFAÇON**

<b>Black Poseidon</b>	Bélarus, Géorgie, Moldova, Turquie, Ukraine
<b>Maya</b>	11 pays de la région Amériques
<b>Meerkat</b>	Afrique du Sud, Angola, Kenya, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zimbabwe - En coordination avec l'OMD
<b>Opson II</b>	Opération mondiale – Dirigée par Europol
<b>Tonse I</b>	Botswana, Malawi, Namibie, Tanzanie, Zambie
<b>Tonse II</b>	Burundi, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie



## Opération Unmask

Une opération internationale menée avec le concours d'INTERPOL contre des hackers présumés soupçonnés d'être liés au groupe des Anonymous a permis d'arrêter 25 personnes en Amérique latine et en Europe. L'opération Unmask a été menée par la police en Argentine, au Chili, en Colombie et en Espagne, et faisait suite à une série de cyberattaques coordonnées, lancées depuis ces pays contre les sites Web du gouvernement colombien. Outre ces arrestations, quelque 250 produits informatiques et téléphones portables ont été saisis, ainsi que des cartes de paiement et des espèces.





## Opération Icebreaker

Plus de 360 tonnes de substances chimiques, 200 kilos de méthamphétamine, de cocaïne et de LSD ainsi que 2 millions de dollars en espèces ont été saisis et quatre laboratoires illicites démantelés lors de l'Opération Icebreaker. Cette opération menée en partenariat avec l'OMD et l'Organe international de contrôle des stupéfiants dans 11 pays de la région Amériques a également permis d'arrêter quelque 25 suspects.





## Opération Tuy

Les autorités du Burkina Faso ont secouru près de 400 enfants – dont certains âgés de six ans seulement – soumis au travail forcé dans des mines d'or et des champs de coton exploités illégalement lors de l'Opération Tuy. Ces enfants ont été découverts travaillant dans des conditions extrêmes, dans des trous miniers étroits, dépourvus d'air, atteignant jusqu'à 70 mètres de profondeur. Ils ne recevaient ni salaire, ni éducation. Près de 75 personnes ont été arrêtées pour des infractions liées au trafic et au travail des enfants.





## Opération Pangea V

Au cours de l'Opération Pangea V, les autorités de 100 pays ont fermé plus de 18 000 sites Web de pharmacies en ligne illégales et saisi près de 4 millions de médicaments illicites potentiellement mortels. Cette opération annuelle cible le marché noir international des médicaments illicites et de contrefaçon qui peuvent porter atteinte à la santé de consommateurs sans méfiance. L'opération visait aussi à sensibiliser le public aux dangers de l'achat de médicaments sur Internet.





## Opération Enigma

Plus de 240 tonnes de matériel électronique et électrique mis au rebut ont été saisies, et des enquêtes ont été ouvertes à l'encontre d'une quarantaine de sociétés soupçonnées de se livrer au trafic illicite de déchets électroniques. Les autorités ont procédé à des contrôles dans les principaux ports de sept pays européens et africains. Dans près d'un tiers de ces contrôles, des déchets électroniques illicites ont été découverts. Des éléments indiquant l'utilisation de nouveaux modes de dissimulation ont également été mis au jour, ce qui permettra d'aider la communauté policière internationale à œuvrer à l'éradication de ces activités.





## Opération Black Poseidon

L'Opération Black Poseidon, une intervention d'un mois contre le trafic de marchandises illicites en Europe de l'Est, a donné lieu à la saisie de 7,3 millions d'articles et à l'arrestation de plus de 1 400 personnes. Les services de police et les enquêteurs du Bélarus, de la Géorgie, de la Moldova, de la Turquie et de l'Ukraine ont effectué des contrôles dans des ports, des aéroports et des marchés, saisissant des vêtements, des jouets, des produits alimentaires, des appareils électroniques, des cigarettes et des pièces de véhicules pour une valeur de 123 millions d'euros.





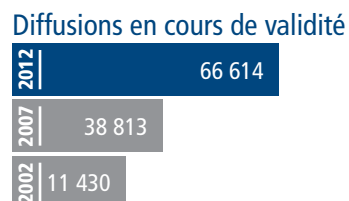
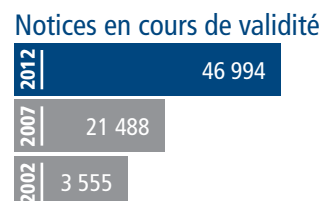
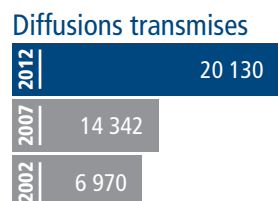
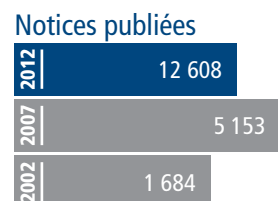
## Opération Worthy

Lors de la plus grande opération jamais menée par INTERPOL pour lutter contre le trafic d'ivoire, plus de 200 personnes ont été arrêtées et près de deux tonnes d'ivoire d'éléphant saisies. L'Opération Worthy s'est déroulée dans 14 pays d'Afrique orientale, australe et occidentale. Elle a aussi permis de retrouver des cornes de rhinocéros, des peaux de lion, de léopard, de guépard, de crocodile et de python, des oiseaux tropicaux vivants, des tortues et d'autres espèces protégées. Des interventions ont été menées sur des marchés, dans des ports, dans des magasins, à des postes-frontières et lors des contrôles de véhicules.

# Notices et diffusions mondiales

Les notices INTERPOL sont utilisées pour attirer l'attention des services de police du monde entier sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues et des menaces potentielles. Les diffusions constituent un autre type d'alerte transmises directement par les B.C.N. aux pays membres de leur choix, demandant la localisation ou l'arrestation d'un individu, ou un complément d'information de police pour aider à l'aboutissement d'une enquête.

Plus de 12 000 notices ont été publiées en 2012, dont 8 136 notices rouges concernant des personnes recherchées.

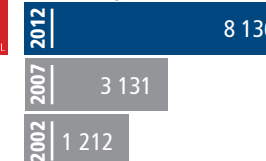


## NOTICES ROUGES

Personnes recherchées



### Notices publiées

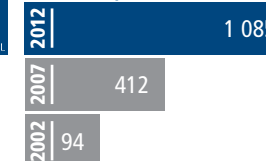


## NOTICES BLEUES

Individus présentant un intérêt en relation avec une infraction



### Notices publiées

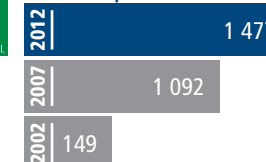


## NOTICES VERTES

Mises en garde et renseignements relatifs à des auteurs d'infractions graves



### Notices publiées

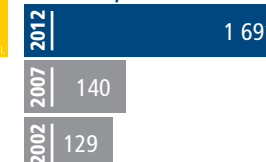


## NOTICES JAUNES

Personnes disparues



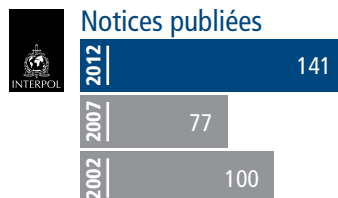
### Notices publiées





## NOTICES NOIRES

Cadavres non identifiés



## NOTICES ORANGE

Matières dangereuses, actes criminels ou événements susceptibles de constituer une menace pour la sécurité publique



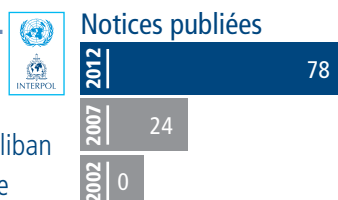
## NOTICES MAUVES

Objets, dispositifs ou modes de dissimulation utilisés par des auteurs d'infractions



## NOTICES SPÉCIALES INTERPOL-CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES PUBLIÉES

Individus ou entités associés à Al-Qaida et aux Taliban figurant sur la liste du Comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU



## ARRESTATION D'UN MEURTRIER PRÉSUMÉ CANADIEN

L'affaire Luka Rocco Magnotta a fait les titres des journaux du monde entier en 2012. Ce Canadien était soupçonné d'avoir commis un meurtre et expédié des parties du corps de sa victime en différents lieux à travers le Canada, y compris à des partis politiques et à des écoles. Il a été arrêté par la police à Berlin seulement une semaine après le meurtre grâce à l'action rapide des services de police au niveau international via INTERPOL.

INTERPOL a publié une notice rouge à l'encontre de Magnotta lorsqu'il a été soupçonné d'avoir quitté le Canada pour la France. Les B.C.N. du Canada, de la France et de l'Allemagne ont utilisé les outils d'INTERPOL afin d'échanger rapidement des renseignements sur les déplacements de Magnotta, notamment des informations indiquant qu'il avait quitté la France pour l'Allemagne. Magnotta a été renvoyé au Canada où il sera jugé pour ses crimes, lors d'un procès qui devrait commencer en juin 2013.

## UN APPEL À TÉMOINS PERMET L'ARRESTATION D'UN SUSPECT

Dans cette affaire véritablement internationale, une information fournie par un particulier après un appel à témoins a permis à la police croate d'arrêter Morgan Schreurs, un ressortissant néerlandais recherché pour meurtre en Belgique. Pendant l'Opération Infra-Red d'INTERPOL, la police irlandaise a diffusé des renseignements sur cette affaire, ainsi que la photo de Schreurs, dans les médias. C'est ce qui a permis d'obtenir des informations concernant le lieu où il était susceptible de se trouver. Lorsque la police croate a arrêté Schreurs, il était en possession d'un faux passeport, d'une fausse carte d'identité et d'un faux permis de conduire italiens.

## CHARLES TAYLOR CONDAMNÉ POUR CRIMES DE GUERRE

L'ancien président du Libéria, Charles Taylor, un criminel de guerre présumé qui faisait l'objet d'une notice rouge INTERPOL publiée en 2003 à la demande du Tribunal spécial des Nations Unies pour la Sierra Leone, a été condamné pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, viol et meurtre par ce tribunal chargé de juger les crimes de guerre à l'issue d'un procès de quatre ans. Depuis la publication de la notice rouge, l'unité de Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite d'INTERPOL a continué à assurer la liaison avec le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, en particulier en 2006 lorsque Taylor s'est évadé de son lieu de détention au Nigéria, quelques jours à peine avant la date prévue de sa remise au tribunal.

# Centre de commandement et de coordination

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) assure l'interface entre le Secrétariat général et les B.C.N. de l'ensemble des 190 pays membres. Servant de point de contact pour la police dans tout pays membre confronté à une situation de crise, il fonctionne 24 heures sur 24 dans les quatre langues officielles d'INTERPOL – l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

Le CCC coordonne l'échange d'informations, assume la gestion de crise en cas d'événement grave, procède à des vérifications dans les bases de données d'INTERPOL, apporte un appui aux opérations et assure une veille portant sur des sources d'information publiques et confidentielles afin de détecter les menaces potentielles. Il déploie également des Cellules de crise (IRT) et des Cellules de soutien INTERPOL aux grandes manifestations (IMEST) pour apporter une aide d'urgence à la suite d'une catastrophe ou d'un acte criminel, ou faciliter la mise en œuvre de dispositifs de sécurité lors des manifestations internationales.

## **ATTENTAT TERRORISTE EN BULGARIE**

Après un attentat suicide à la bombe contre un car de tourisme israélien à Burgas (Bulgarie), qui a coûté la vie à six personnes, INTERPOL a déployé une IRT afin d'appuyer les autorités nationales dans leur enquête. Des informations faisant état d'un éventuel usage de faux documents d'identité par le terroriste, l'IRT a contrôlé si l'un d'entre eux figurait dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD) et cherché à établir si le suspect les avait utilisés à un quelconque moment. Toutes les demandes d'analyse d'empreintes digitales et d'ADN, ainsi que toute autre forme d'assistance ont été traitées de façon prioritaire par le CCC.

Toujours à la demande de la police bulgare, INTERPOL a publié une notice noire contenant une image du suspect produite par ordinateur à partir des restes de son corps retrouvés sur la scène de l'attentat, et lancé un appel à témoins en vue de l'identifier.

## **JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES**

Une équipe d'INTERPOL a fait partie du dispositif de sécurité mis en place pendant les Jeux olympiques de Londres. Les vérifications opérées dans les bases de données d'INTERPOL sur les personnes ayant demandé une accréditation pour cet événement ont donné 41 réponses positives. Un Brésilien qui aurait eu l'intention de perturber le déroulement des jeux a ainsi pu être identifié, ainsi qu'un ressortissant espagnol appartenant à une organisation illégale. Les membres de l'IMEST ont aussi informé le reste de l'équipe de sécurité au sujet de l'utilisation des notices d'INTERPOL, en particulier des notices vertes, en lien avec leurs opérations contre la vente de billets illégale.

# 230 326

messages des B.C.N. traités par le CCC en 2012

# 42 049

e-mails du public traités par le CCC en 2012

# 2,8 millions

contrôles effectués dans les bases de données d'INTERPOL par des équipes spécialisées

# 21

Cellules spécialisées ont été déployées en 2012

# 11

Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST)

# 10

Cellules de crise INTERPOL (IRT)



# Une action fondée sur le renseignement

L'équipe d'analystes en données criminelles d'INTERPOL fournit des analyses opérationnelles et stratégiques pour des projets, des enquêtes et des opérations liés à des actes criminels. Les analystes dispensent également conseils et formations, au besoin, et peuvent être déployés sur le terrain pour apporter une aide directe dans les enquêtes en cours.

Les analystes produisent des rapports axés sur des régions ou des types d'infractions particuliers, ou sur un mode opératoire récemment découvert, mais ils dispensent aussi des formations aux policiers dans les pays membres des régions du Sahel et de la corne de l'Afrique qui font partie d'un programme plus large de renforcement des capacités en matière de lutte antiterroriste.

## PROJET PINK PANTHERS

Dans le cadre du Projet Pink Panthers, qui aide les pays membres à arrêter les malfaiteurs liés au réseau des Pink Panthers (voleurs de bijoux de luxe), INTERPOL a produit un rapport d'analyse concernant ce réseau afin de faciliter les poursuites devant un tribunal danois à l'encontre d'un membre important des Pink Panthers. Il a été condamné à plus de cinq ans de prison et le juge a déclaré que le rapport d'INTERPOL l'avait aidé de manière déterminante à mieux comprendre le phénomène des Pink Panthers.

## PROJET MILLENNIUM

Centré sur la lutte contre les organisations criminelles transnationales eurasiatiques, le Projet Millennium continue à prendre de l'ampleur au fur et à mesure de l'accroissement de ces groupes et de la diversification de leurs activités. Concentrant leur action sur les « voleurs dans la loi », le plus haut niveau dans la hiérarchie criminelle de ces réseaux, les analystes ont dressé une liste de personnes présentant un intérêt, qui comprend des informations les concernant, leurs pseudonymes et des photos. Cette liste s'est révélée utile aux services de police des pays membres, et a permis d'orienter plusieurs enquêtes criminelles et d'aider les autorités locales à identifier des membres de ces réseaux criminels présents sur leur territoire.

## OPÉRATION FAILSAFE

Coordonnée par le Programme INTERPOL de prévention du terrorisme CBRNE d'INTERPOL, l'Opération Failsafe a été lancée lors du Sommet 2012 sur la sécurité nucléaire à Séoul (Corée). Cette opération a pour but d'aider la police à suivre les déplacements des individus qui se livrent au trafic de matières radioactives ou nucléaires, et de publier des notices vertes afin de mettre en garde d'autres pays membres contre la menace potentielle. Les agents des services chargés de l'application de la loi en poste aux frontières peuvent interroger les bases de données d'INTERPOL pour vérifier instantanément si une personne fait l'objet d'une notice verte – toute concordance déclencherait la transmission d'un message d'alerte au CCC, lequel en informerait le Programme CBRNE.





## Pour la première fois, la Grèce va engager des poursuites dans une affaire de piraterie maritime

Les autorités grecques vont, pour la première fois dans ce pays, engager des poursuites dans une affaire de piraterie maritime en s'appuyant sur des éléments de preuve recueillis par une IRT d'INTERPOL sur un navire détourné. Une fois que les pirates somaliens ont abandonné le pétrolier Irene SL, détourné au large d'Oman et retenu pendant 58 jours, INTERPOL a envoyé une IRT en Afrique du Sud afin d'enquêter sur la scène de crime, de recueillir des éléments de preuve et de debriefer les otages. Les membres de l'équipage ont réussi à identifier quatre pirates dans un album photo d'INTERPOL consacré à la piraterie maritime. Il s'agissait du premier déploiement d'une IRT pour une affaire de piraterie maritime ; depuis, trois autres IRT ont été déployées.

# CHAPITRE QUATRE

## Renforcement des capacités

Aider les services chargés de l'application de la loi et renforcer leur action à long terme est demeuré une priorité pour INTERPOL en 2012.

Afin de compléter sa gamme de services en matière de formation, l'Organisation a établi des partenariats pour pouvoir bénéficier de l'expertise et de ressources de la communauté policière mondiale.

# Conférences internationales

Afin de permettre aux polices et aux partenaires de l'Organisation dans le monde entier d'échanger en temps utile des connaissances – concernant notamment des formes de criminalité nouvelles –, INTERPOL a organisé diverses conférences internationales au cours de l'année, ou y a participé. Ces conférences, qui ont porté sur un large éventail d'activités criminelles, ont eu lieu dans toutes les régions du monde.

## MENACES RADIOLOGIQUES ET NUCLÉAIRES

La deuxième Conférence INTERPOL sur l'analyse du trafic de matières radiologiques et nucléaires et du terrorisme dans ce domaine, à Umea (Suède), a vu les participants de 12 pays débattre des tendances mondiales de ce trafic, des moyens d'améliorer la détection aux frontières, de la question du recueil des données et des actions de sensibilisation.

## COLLOQUE SUR LA DACTYLOSCOPIE

Les principaux thèmes du 7<sup>ème</sup> Colloque international sur la dactyloscopie étaient l'interopérabilité et l'exploitation des progrès technologiques par les services chargés de l'application de la loi afin de multiplier au maximum les possibilités d'identification des malfaiteurs. Cette manifestation a rassemblé près de 150 délégués venus de 51 pays en vue d'examiner les moyens d'améliorer le partage des données biométriques, en particulier grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

## L'IDENTIFICATION DES DÉLINQUANTS PÉDOSEXUELS

Une réunion du Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance a rassemblé 146 experts venus de 45 pays, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé, l'objectif étant de favoriser l'échange d'informations pour aider les enquêteurs à mettre au jour d'éventuels liens entre des affaires survenues partout dans le monde. Les informations échangées lors des réunions précédentes ont permis d'identifier des délinquants pédosexuels dans le monde entier.

## AGIR CONTRE LES ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La définition de domaines d'action au niveau mondial pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle et la contrefaçon était au centre de la Conférence internationale 2012 sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle, co-organisée par INTERPOL et la Police nationale panaméenne. Plus de 500 délégués des secteurs public et privé de 58 pays se sont réunis pour s'attaquer à des problèmes majeurs tels que l'ampleur des atteintes à la propriété intellectuelle relevant de la criminalité organisée transnationale, le renforcement de la coopération internationale, le trafic de marchandises illicites, la formation et les opérations.

## LA PRÉVENTION DU GÉNOCIDE ET DES CRIMES DE GUERRE

Sur le thème « L'information au service de la justice », la 5<sup>ème</sup> Réunion internationale d'experts sur le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité a rassemblé quelque 150 spécialistes de 44 pays ainsi que des représentants de plus de 20 organisations internationales, pour examiner des questions ayant trait au recueil et au partage des renseignements, aux poursuites, au renforcement des capacités, à la protection des réfugiés, à l'entraide judiciaire et à la coopération internationale en matière de recherche des criminels. Des études de cas relatives aux Balkans, à la Côte d'Ivoire, au Libéria et au Rwanda ont en outre été présentées.

## GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PROJET AMAZON

Dans le cadre de l'action de lutte antiterroriste de son Groupe Fusion, INTERPOL a tenu une réunion de travail pour le projet Amazon, axé sur le terrorisme dans la région Amériques. Cette réunion, organisée à Cuzco (Pérou) en collaboration avec le B.C.N. de Lima, a rassemblé plus de 40 agents de la lutte antiterroriste de 18 pays de la région, dans le but de leur permettre d'échanger des renseignements opérationnels et des analyses sur les risques actuels en matière de terrorisme pour les Amériques.

# Partenariats internationaux

Il n'est pas possible de s'attaquer à la criminalité transnationale de manière isolée, aussi INTERPOL s'efforce-t-il constamment de nouer de solides partenariats avec des organismes régionaux et internationaux œuvrant dans le domaine de l'application de la loi et au-delà. En 2012, l'Organisation a négocié plusieurs nouveaux accords de coopération ; six d'entre eux ont été approuvés par l'Assemblée générale. Les partenaires clés de longue date – Nations Unies, Union européenne – ont été rejoints par d'autres organisations telles que la Communauté d'Afrique de l'Est, le Partenariat multilatéral international contre les cybermenaces (IMPACT), le Small Arms Survey (SAS) ou le Mercosur.

## RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ

Afin de renforcer la lutte contre la cybercriminalité à l'échelle mondiale, INTERPOL et la société NEC ont conclu un partenariat pour la mise en place du Centre INTERPOL de lutte contre la criminalité numérique. Créé au sein du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation à Singapour, le Centre de lutte contre la criminalité numérique comprendra un Laboratoire d'informatique légale qui s'emploiera à trouver et à expérimenter de nouvelles technologies dans le domaine de l'informatique légale, ainsi qu'un Centre pluridisciplinaire de lutte contre la cybercriminalité afin de transformer les résultats d'analyses fondées sur le renseignement en action opérationnelle. La société NEC offrira des moyens techniques et humains en vue de la mise en place des différents aspects du Centre de lutte contre la criminalité numérique.

## ACCORDS PORTANT SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Lors d'une visite au Secrétariat général, la Secrétaire d'État à la Sécurité intérieure des États-Unis, Janet Napolitano, a signé avec l'Organisation une série d'accords visant à intensifier la lutte contre le trafic d'êtres humains à l'échelle mondiale. Ces accords font suite au

lancement par le Département de la Sécurité intérieure (DHS) de sa « Blue Campaign », une initiative visant à développer la collaboration avec ses partenaires extérieurs en vue de lutter plus efficacement contre le trafic d'êtres humains par la sensibilisation du public, par la formation et l'assistance aux victimes et par des enquêtes policières.

## FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX ESPÈCES SAUVAGES

La Commission européenne va verser 1,73 million d'euros au cours des trois prochaines années aux fins de la mise en œuvre du Programme INTERPOL de lutte contre les atteintes à l'environnement, sous l'égide du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICWC), auquel participent également le secrétariat de la CITES, l'ONUDC, l'OMD et la Banque mondiale. Ce financement soutiendra l'Organisation dans son combat contre les atteintes à l'environnement et pour la protection des ressources naturelles de la planète contre le commerce illicite, en particulier de bois.

## FINANCEMENT D'UN PROJET DANS LES AMÉRIQUES

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son Programme destiné à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, va consacrer près de 1,5 million de dollars US à un projet piloté par INTERPOL, visant à lutter contre la criminalité transnationale liée au trafic de drogues dans la région Amériques. Le Projet régional de recueil de renseignements et d'analyse criminelle fournira des équipements et dispensera des formations aux services locaux et régionaux chargés de l'application de la loi en Amérique centrale, au Mexique et dans les Caraïbes, pour les aider à mieux faire face à la criminalité liée aux drogues.





## Biométrie et document de voyage

Dans le cadre d'un partenariat stratégique de cinq ans avec Morpho, INTERPOL va tester et mettre en œuvre des techniques de reconnaissance faciale et une technologie des empreintes digitales de pointe, avec notamment l'installation d'un nouveau système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales en 2014. Par ailleurs, Morpho utilisera les évolutions technologiques les plus récentes, telles que la photographie 3D et la gravure laser, pour produire la deuxième génération du Document de voyage INTERPOL (ITD). Fin 2012, soit deux ans après le début de l'initiative, 55 pays membres avaient reconnu le document, et de nombreux autres étudiaient le meilleur moyen de le mettre en œuvre eu égard à leur législation nationale. La Charte de sécurité du Document de voyage INTERPOL a été approuvée par l'Assemblée générale, ce qui en fait une référence mondiale en matière de sécurité des documents au niveau international.

# Innovations en matière de formation

En 2012, INTERPOL a organisé 260 sessions de formation – ateliers, séminaires, cours et autres réunions à visée pédagogique – auxquels ont participé plus de 8 100 personnes de 175 pays membres. Il s’agissait d’aider ces derniers à mieux comprendre la complexité de l’action policière internationale, de les doter des compétences et des connaissances nécessaires pour relever les défis actuels du travail de police, et de s’assurer que les organismes chargés de l’application de la loi savent utiliser au mieux les services fournis par INTERPOL.

## LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX ESPÈCES SAUVAGES

Une vingtaine de policiers de 10 pays d’Afrique centrale ont participé à une formation dispensée au Bureau régional d’INTERPOL à Abidjan en vue d’acquérir les compétences nécessaires pour mener des contrôles stratégiques aux fins de la répression des atteintes aux espèces sauvages. Cette formation a été organisée dans le cadre du projet Wisdom d’INTERPOL, qui contribue à la protection des éléphants et des rhinocéros, en collaboration avec Environnement Canada et la Gendarmerie française.

## ENQUÊTES SUR LES SCÈNES DE CRIME

Huit agents du *Scientific Support Crime & Record Bureau* de la police des Seychelles ont participé à une formation sur les techniques d’enquête sur les scènes de crime – empreintes digitales, empreintes de pas, analyse de l’ADN, détection des traces de sang et photographie nocturne.

## TRAFIC DE MIGRANTS ET MIGRATIONS ILLÉGALES

Le renforcement des mesures de lutte contre le trafic de migrants et l’utilisation de faux documents par les associations de malfaiteurs impliquées dans les migrations illégales dans le but d’échapper à la détection étaient au centre d’une formation co-organisée au Sri Lanka par INTERPOL et l’Organisation internationale pour les migrations. Les 50 participants du Département de l’immigration et de l’émigration, des services de renseignement, de la police judiciaire et du B.C.N. de Colombo se sont vu présenter des mesures générales de protection des frontières, et expliquer l’utilisation de la base de données d’INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus.

## LE PROJET EVEXI

Oman est le dernier pays en date à avoir bénéficié du projet Evexi (*Evidence Exploitation Initiative* – initiative d’exploitation des éléments de preuve), qui aide les pays membres de l’Organisation dans leurs enquêtes sur la piraterie maritime. Les autorités omanaises ont assisté à des formations spécialisées sur les aspects juridiques de la lutte contre la piraterie maritime, les techniques d’interrogatoire de base, la gestion des scènes de crime et les techniques d’enquête générales. Les autres pays ayant bénéficié d’un soutien dans le cadre du projet Evexi sont le Kenya, Madagascar, les Maldives, les Seychelles et la Tanzanie.

## FORMATION DE FORMATEURS DANS LE DOMAINE DE LA CRIMINALITÉ PHARMACEUTIQUE

En collaboration avec la Health Sciences Authority de Singapour et l’Institut international contre la contrefaçon de médicaments, l’unité Contrefaçon de produits médicaux et criminalité pharmaceutique (MPCPC) d’INTERPOL a organisé une formation de formateurs à l’intention des membres de son réseau Storm (Storm Enforcement Network). Les 24 participants venus d’Afghanistan, du Cambodge, de Chine, du Laos, de Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande se sont vu présenter des méthodes efficaces pour mettre au jour la criminalité pharmaceutique et mener des enquêtes dans ce domaine, avec des exercices basés sur des situations concrètes et des visites de laboratoires scientifiques.

## ENQUÊTES SUR LES INCIDENTS RADIOLOGIQUES ET NUCLÉAIRES

Les membres du Programme INTERPOL de prévention du terrorisme CBRNE ont dispensé une formation aux enquêtes sur les incidents radiologiques et nucléaires à 31 agents de 10 pays européens. L’objectif de cette formation était d’apprendre aux participants comment enquêter efficacement sur des actes criminels présumés où interviennent des armes radiologiques ou nucléaires. Des exercices interactifs ont mis l’accent sur la prévention, la préparation et les enquêtes concernant l’utilisation illicite et le trafic de matières radioactives ou nucléaires.

### PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DE LA POLICE POUR LES B.C.N.

Accueilli par les Émirats arabes unis, le premier Programme INTERPOL de perfectionnement de la police pour les B.C.N. du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été lancé en février. Il a rassemblé une trentaine d'agents venus de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, de la Jordanie, du Koweït, du Liban et d'Oman, qui ont appris à utiliser plus efficacement les outils et services d'INTERPOL, et ont été formés aux techniques de présentation d'exposés. Au total, quatre formations ont été organisées en 2012.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE FOOTBALL

Les malfaiteurs infiltrent de plus en plus le monde du sport, et plus particulièrement le football – usant de pots-de-vin ou de menaces pour forcer les joueurs et les officiels à truquer les résultats des matchs. Pour lutter contre ce fléau qui menace le caractère sacré du football, le service « Intégrité dans le sport » d'INTERPOL a mis sur pied un programme de formation ciblant les personnes les plus susceptibles de se voir proposer de truquer un match.

Un module de formation en ligne a été mis au point pour enseigner aux joueurs et aux arbitres le danger d'accepter de truquer des matchs, et leur présenter les différentes méthodes d'approche que les malfaiteurs potentiels peuvent utiliser. Des ateliers nationaux et régionaux sur l'intégrité dans le sport ont été organisés en Finlande, en Afrique du Sud, au Guatemala et aux Pays-Bas, réunissant des instances du football, des représentants de syndicats de joueurs, des officiels et des professionnels des services chargés de l'application de la loi pour les sensibiliser à la corruption dans le sport et leur enseigner les moyens de la prévenir et de la déjouer. Des formations ont également été mises en place à l'intention des joueurs et des arbitres avant cinq manifestations sportives organisées par la FIFA.

### LE CENTRE MONDIAL DE RESSOURCES INTERPOL (IGLC)

L'IGLC constitue un « guichet unique » d'accès à une large gamme de supports de formation en ligne destinés à la communauté policière mondiale, avec des modules de formation et un centre de ressources contenant des rapports, des documents ainsi que les sites Web des partenaires. En 2012, les connexions des pays membres d'INTERPOL à l'IGLC – plus de trois millions – ont été près de cinq fois plus nombreuses que l'année précédente. Outre qu'elle démontre l'utilité de la formation en ligne, cette impressionnante augmentation s'explique également par le fait que pour de nombreuses formations présentiels, les participants sont désormais tenus d'accomplir préalablement une certaine quantité de travail en ligne.

### FORMATION D'AGENTS DE DJIBOUTI

19 policiers et garde-côtes de Djibouti ont été formés à l'analyse des données criminelles le cadre du « Programme pour les routes maritimes critiques » financé par l'Union européenne.

### LA DIVERSITÉ CROISSANTE DES FORMATIONS

Afin que le plus grand nombre possible de policiers puisse bénéficier de l'éventail de formations le plus large qui soit, INTERPOL a étoffé ses formations et multiplié les lieux où celles-ci sont dispensées. En 2012, des formations ont pour la première fois été consacrées à la cybercriminalité et à la corruption dans le sport, et des cours ont été organisés pour la première fois au Bahreïn et en Tunisie. Le nombre total de formations s'est accru de 6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a augmenté de 40 %, l'augmentation étant de 36 % pour l'Asie et le Pacifique Sud.

### SESSIONS DE FORMATION PAR RÉGION

#### Afrique



#### Amériques



#### Asie / Pacifique sud



#### Europe



#### Moyen Orient / Afrique du nord



#### Secrétariat général







## Mise en ligne de StudentZone

Afin de sensibiliser le jeune public au problème de la criminalité internationale et de mieux faire connaître le rôle d'INTERPOL dans la lutte contre ce phénomène, l'Organisation a créé StudentZone, un site Web éducatif. Destiné aux adolescents, ce site met en scène « Le jeune officier d'INTERPOL : l'affaire du tatouage noir », un jeu dans lequel les participants prennent la place d'un officier d'INTERPOL qui voyage dans le monde entier et rassemble des indices afin d'aider les services de police locaux à traquer une bande de malfaiteurs internationaux. Au fil du jeu, le joueur découvre différentes formes de criminalité ainsi que les domaines de compétence d'INTERPOL. Ce site constitue également un outil pédagogique pour les enseignants et les parents.



# Bonnes pratiques

## **STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE**

Les dirigeants des agences de protection de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que des services chargés de l'application de la loi, ont assisté au premier séminaire international des chefs des services chargés du respect et de l'application du droit de l'environnement, co-organisé par INTERPOL et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les 230 délégués de 70 pays ont débattu d'aspects tels que les activités illicites liées à la pêche, aux forêts, à la pollution et à la flore et la faune sauvages, et ont élaboré une stratégie mondiale en matière de respect et d'application du droit dans le but de répondre au besoin de sécurité environnementale.

## **RENFORCER LES B.C.N.**

Pour mieux cerner les besoins de ses pays membres, INTERPOL mène un programme de redynamisation des B.C.N. Après une visite initiale de fonctionnaires du Secrétariat général et d'un autre B.C.N., des recommandations visant à améliorer les services – par exemple grâce à la formation ou à une autre forme d'assistance – sont formulées. Au total, 22 visites de redynamisation ont été menées à bien en Afrique, en Asie, dans les Amériques, en Europe et au Moyen-Orient.

## **AUDIT INTERNE**

Afin de favoriser une utilisation efficace des ressources d'INTERPOL et d'encourager la performance ainsi que l'échange de bonnes pratiques, l'Organisation a mené un certain nombre d'audits thématiques ou portant sur des projets particuliers. Ces audits étaient en rapport avec les activités essentielles d'INTERPOL – gestion des bases de données criminelles, activités juridiques et gestion des projets liés à des domaines de criminalité spécialisés. Une étude du fonctionnement du Bureau régional de Buenos Aires et de son CCC a également été entreprise. Au sein de chaque service de l'Organisation, une personne servant de point de contact est chargée de coordonner la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports d'audit. Le degré de mise en œuvre des recommandations et les résultats positifs associés ont fortement augmenté au cours de l'année écoulée, ce qui témoigne de la volonté d'INTERPOL d'améliorer son efficacité générale.

# CHAPITRE CINQ



## Finances

Les produits opérationnels ayant permis à l'Organisation de mener ses activités en 2012 sont présentés ci-dessous sous la forme de tableaux financiers. Ceux-ci font l'objet d'une vérification par des auditeurs externes et sont en conformité avec les normes comptables internationales.

Pour l'exercice 2012, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 70 millions d'euros, dont 75 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (74 %). Les produits perçus au titre des projets à financement externe, qu'ils proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts ou les intérêts rejoignent ceux de l'Organisation, ont constitué 21 % des produits bruts. Les produits et les remboursements ont représenté 4 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 70 millions d'euros en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (58 %), suivi par les frais de missions et de réunions (15 %), les prestations de services externes et coûts associés (8 %), les charges de maintenance et les charges de fonctionnement relatives aux locaux (3 % pour chaque poste), les charges de télécommunications liées à notre système de communication mondial, I-24/7, les dépenses de bureau et les autres charges de personnel, à 2 % pour chaque poste. Les charges de dépréciation ont représenté 7 % des charges opérationnelles.

INTERPOL a enregistré un léger déficit en 2012, qui a été réduit par des prélèvements effectués sur les fonds de réserve cumulés de l'Organisation. Les projets d'investissement ont utilisé pour 4 millions d'euros de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté en 2012, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de projets à financement externe menés par l'Organisation et de l'accroissement du montant des passifs liés aux retraites de ses fonctionnaires. Les capitaux propres et les réserves – représentés par divers fonds – ont diminué de 185 000 d'euros par rapport à l'année précédente du fait du déficit généré en 2012.

Les tableaux financiers qui figurent dans les pages suivantes – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2012 et 2011. Les états financiers de l'Organisation sont préparés, chaque fois que possible, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales (IAS) ont été utilisées.

Ces états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les opérations sont conformes au Règlement financier de l'Organisation.



## État de la situation financière au : (en milliers d'euros)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Soldes bancaires et de trésorerie	36 859	21 539
Placements	19 003	12 632
Contributions statutaires dues	4 125	4 139
Créances	3 977	4 286
Stocks	426	509
<b>Total des actifs courants</b>	<b>64 390</b>	<b>43 105</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Placements	4 031	12 000
Contributions statutaires dues	124	159
Créances	154	40
Immobilisations incorporelles	1 752	1 781
Immobilisations corporelles	19 190	18 250
Immobilisations en cours	315	1 561
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>25 566</b>	<b>33 791</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>89 956</b>	<b>76 896</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dettes	(5 421)	(5 386)
Produits reçus d'avance	(2 070)	(644)
Produits relatifs aux projets différés	(21 748)	(12 612)
Passifs relatifs au personnel	(3 676)	(3 513)
<b>Total des passifs courants</b>	<b>(32 915)</b>	<b>(22 155)</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Passifs relatifs au personnel	(11 266)	(8 781)
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>(11 266)</b>	<b>(8 781)</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>(44 181)</b>	<b>(30 936)</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NET</b>	<b>45 775</b>	<b>45 960</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Réserve de financement des investissements	21 257	21 592
Fonds de réserve cumulés	24 518	24 368
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 775</b>	<b>45 960</b>

## État de la performance financière de l'exercice clos le : (en milliers d'euros)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>		
Contributions statutaires	50 678	49 636
Financement des Bureaux régionaux	870	815
Contributions volontaires	645	581
Remboursements et autres sommes perçues	2 178	1 220
Produits financiers	869	645
Autres produits	14 466	7 700
Gains/(Pertes) de change [solde]	(117)	(103)
<b>TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>69 589</b>	<b>60 494</b>
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		
Rémunérations	40 322	36 826
Autres charges de personnel	1 065	1 142
Charges de fonctionnement locaux	2 182	2 019
Maintenance	2 252	2 190
Missions et réunions	10 673	7 256
Dépenses de bureau	1 370	1 106
Charges de télécommunications	1 507	1 512
Prestations de services externes et coûts associés	5 699	1 397
Amortissement et provisions	4 704	4 870
<b>TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(69 774)</b>	<b>(58 318)</b>
<b>SOLDE [EXCÉDENT/(DÉFICIT)] DE L'EXERCICE</b>	<b>(185)</b>	<b>2 176</b>

## Tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos le : (en milliers d'euros)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Solde [excédent/(déficit)] des activités opérationnelles ordinaires	(185)	2 176
<b>Mouvements sans effet de trésorerie</b>		
Dépréciation	4 704	4 870
Ajustement relatif aux produits à recevoir		(36)
Ajustement relatif aux (profits)/pertes sur cessions d'actifs	39	66
Ajustement relatif aux provisions pour congés payés	30	135
Ajustement relatif aux provisions pour le RIPIE	20	11
Accroissement / (Diminution) du montant des dettes	35	(1 400)
Accroissement / (Diminution) du montant des produits reçus d'avance	1 426	182
Accroissement / (Diminution) du montant des produits relatifs aux projets différés	9 136	7 922
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - courants	85	110
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - non courants	2 513	1 720
(Accroissement) / Diminution du montant des stocks	83	208
(Accroissement) / Diminution du montant des créances courantes	309	(941)
(Accroissement) / Diminution du montant des créances non courantes	(114)	
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - courantes	14	(1 086)
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - non courantes	35	(5)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>18 130</b>	<b>13 932</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
(Acquisitions) / cessions d'investissement	1 598	(16 632)
(Acquisition) d'immobilisations	(4 408)	(4 079)
Cessions d'immobilisations		35
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(2 810)</b>	<b>(20 676)</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES SOLDES BANCAIRES</b>	<b>15 320</b>	<b>(6 744)</b>
Soldes bancaires et de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	21 539	28 283
Soldes bancaires et de trésorerie à la clôture de l'exercice	36 859	21 539
<b>MONTANT DES MOUVEMENTS DE SOLDES BANCAIRES ET DE TRÉSORERIE</b>	<b>15 320</b>	<b>(6 744)</b>

## Tableau des variations de l'actif net/situation nette de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)

	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>21 592</b>	<b>24 368</b>	<b>45 960</b>
Montant net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les fonds de réserve cumulés	(335)	335	
Solde [(déficit) / excédent] de l'exercice		(185)	(185)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>21 257</b>	<b>24 518</b>	<b>45 775</b>

# UNE PRÉSENCE MONDIALE





Le rôle d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21ème siècle.

Nous œuvrons pour que, partout dans le monde, les policiers disposent des outils et services nécessaires afin de remplir leurs fonctions en toute efficacité. Nous dispensons des formations ciblées, nous apportons un soutien spécialisé aux enquêtes et nous mettons à disposition des données utiles ainsi que des canaux de communication sécurisés.

Cette palette d'outils et de services aide les policiers sur le terrain à mieux appréhender l'évolution de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, enfin, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France). Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'Organisation compte également sept bureaux régionaux à travers le monde et des représentations auprès des Nations Unies, à New York, et de l'Union européenne, à Bruxelles. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires hautement qualifiés des services nationaux chargés de l'application de la loi.



---

RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR

---